

*Questions orales***CHAMBRE DES COMMUNES**

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE L'HONORABLE ARMOOGUM PARSURAMAN, MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DES ARTS ET DE LA CULTURE DE L'ÎLE MAURICE

**M. le vice-président:** J'attire l'attention de la Chambre sur la présence à la tribune d'un éminent visiteur, l'honorable ministre de l'Éducation, des Arts et de la Culture de l'île Maurice, M. Parsuraman.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

**LES DÉSASTRES**

LA TEMPÊTE DANS L'EST DU CANADA—LES DOMMAGES CAUSÉS LE LONG DU LITTORAL DE LA GASPÉSIE—LA NÉCESSITÉ D'UNE AIDE PÉCUNIAIRE

**M. Alexandre Cyr (Gaspé):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Ce matin, plusieurs ministres, y compris le très honorable premier ministre, ont été mis au courant du fait que la tempête qui a fait des ravages dans l'Est du Canada a causé de grands dommages le long du littoral de la Gaspésie. Les propriétés riveraines ont subi d'énormes dommages. Des centaines de familles ont dû évacuer les lieux, et même une usine de transformation du poisson a été endommagée.

Étant donné que dans le discours du Trône on a annoncé des crédits supplémentaires destinés à la création d'emplois, est-ce que l'honorable ministre pourra allouer une enveloppe budgétaire spéciale afin que, par le biais du programme Canada au Travail ou CLÉ, les Gaspésiens puissent bénéficier d'un secours financier du gouvernement du Canada, soit pour réparer les murs de soutènement de leurs propriétés ou encore effectuer des améliorations à leurs bâtisses qui ont été endommagées, et cela, sans exiger une contribution directe de la part des propriétaires?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je félicite et remercie l'honorable député d'avoir attiré mon attention sur ce problème assez grave dans sa circonscription savoir l'impact des vagues et des inondations. Je dois dire que, en principe, je suis sympathique à l'idée d'essayer de faire quelque chose, mais je ne peux donner aucune garantie précise actuellement. Cependant, je vais examiner la question avec toute la sympathie possible et essayer de satisfaire aux besoins de la population de la circonscription de l'honorable député.

\* \* \*

[Traduction]

**LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS**

L'ANNONCE FAITE DANS LE DISCOURS DU TRÔNE—LA SOMME FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle concerne les 500 millions de dollars

qui, d'après le discours du trône, doivent être consacrés au régime d'assurance-maladie et à l'enseignement postsecondaire. Je me réjouis de voir qu'aujourd'hui les progressistes conservateurs voient de quoi il s'agit. D'après l'analyse confuse que le chef de l'opposition a faite hier, il était bien difficile de conclure qu'il savait quoi que ce soit au sujet du financement des programmes établis.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le vice-président:** Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

**M. Blaikie:** J'ai touché une corde sensible, monsieur le Président. M<sup>me</sup> le ministre peut-elle nous dire si les 500 millions de dollars mentionnés dans le discours du trône ne correspondent pas à une somme que le gouvernement devait transférer aux provinces de toute manière en 1983-1984 en vertu de la formule en vigueur, et reconnaître, par conséquent, qu'il ne s'agit pas d'une somme supplémentaire qui pourra être dépensée pour les soins médicaux et l'enseignement postsecondaire, mais simplement d'un artifice avec lequel le gouvernement cherche délibérément à impressionner les Canadiens?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je n'ai jamais entendu dire que ces 500 millions étaient un artifice. Si les provinces ne savent pas quoi en faire, nous avons des suggestions à leur faire. Elles peuvent s'en servir pour interdire l'usage du ticket modérateur. Elles ont imposé un ticket modérateur en prétextant un manque de fonds. Il serait incroyable qu'elles continuent à invoquer cette excuse. Je ne peux que répéter au député ce que j'ai déjà dit. Le ministre fédéral des Finances est en réunion avec ses homologues provinciaux. Il donnera cet après-midi toutes les précisions voulues sur ces 500 millions de dollars supplémentaires.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE FINANCEMENT DES SOINS MÉDICAUX

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, M<sup>me</sup> le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social va-t-elle nous dire si elle a vraiment l'intention de faire quelque chose à propos de l'assurance-maladie? Si elle est sincère quand va-t-elle renoncer à nous tromper au sujet du financement de l'assurance-maladie par le gouvernement fédéral et du besoin de restaurer le genre d'association fédérale-provinciale que constitue l'assurance-maladie, association que les députés d'en face sont loin de favoriser en soutenant qu'ils font quelque chose qu'ils ne font pas en réalité?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je ne peux que répéter au député ce qui a été dit très clairement dans le discours du trône; plus de 500 millions de dollars seront transférés aux provinces au cours de cette année financière en plus des 13 milliards qui étaient prévus au début de l'année. Il n'y a rien là de nature à tromper un trésorier provincial. Tout ce qu'ont à faire les ministres de la Santé de chaque province, c'est d'en profiter.